

RENCONTRE DEPARTEMENTALE de MINI-HANDBALL

Jeudi 19 mars 2020

La rencontre se déroulera sur le secteur de Vesoul dans les gymnases des Haberges et celui du Lasalle de Vesoul.

Horaires : arrivée 9h30 – départ 15 h.

Niveau : CE2 et cycle 3

Important, les **enfants arbitreront les matches**, il est donc impératif qu'ils y soient préparés.

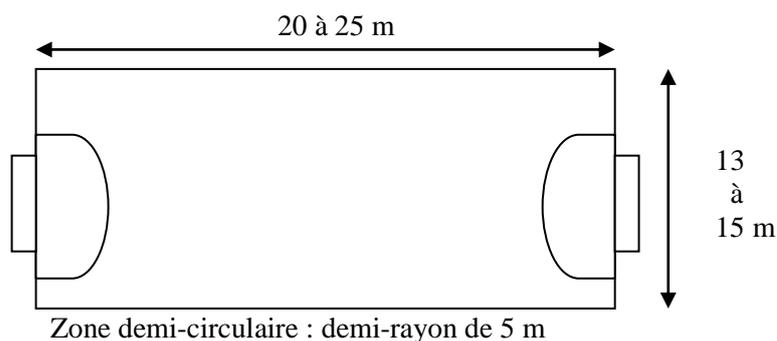


REGLEMENT HANDBALL

Terrains :

But de mini-hand

L : 2,40 m ; H : 1,70 m



Equipes :

- * 4 joueurs de champ + 1 gardien + 2 remplaçants maximum.
- * Equipes mixtes en équilibrant le nombre de garçons et de filles par équipe.
- * Au cours d'un match, tout joueur peut devenir gardien, le changement s'effectue au moment de la remise en jeu sur un but pris par son équipe.

Règles du jeu :

1- Engagements :

- * début de la partie : au centre du terrain
- * dans tous les autres cas (but marqué, arrêt du gardien, sortie du ballon au-delà de la ligne de but) l'engagement se fait immédiatement par le gardien depuis sa zone.

2- Touches et corners :

- touches : remise en jeu à l'endroit exact de la balle, 1 pied sur la ligne de touche, adversaires à 3 m (ou 3 pas).
- corners : sortie de balle au-delà de la ligne de but par un défenseur autre que le gardien, remise en jeu 1 pied sur l'angle des lignes, adversaires à 3 m (ou 3 pas).

3- Progression du ballon :

- par passes et/ou dribbles. Dans tous les cas l'enfant dispose de 3 pas et/ou dribbler ou passer-tirer.

4- Contacts :

- tout contact avec l'adversaire est interdit (toucher, tirer, pousser...)

5- Sanctions :

- toute faute sera sanctionnée d'un jet franc, à l'endroit de la faute, adversaires à 3 m (ou 3 pas). Le tir direct est interdit sur jet franc. A proximité de la zone, le jet franc est placé à 7 m.

* Après un avertissement ou immédiatement après une faute grave (agression, geste anti-sportif), un joueur est exclu temporairement pendant au moins une minute. Il est immédiatement remplacé par un autre joueur.

Jet franc :

* par un joueur de l'équipe bénéficiaire à l'endroit exact, à l'arrêt, à la main. Adversaires à 3 m (ou 3 pas).

Cas particuliers de la violation de la zone :

* par l'attaquant : ballon donné au gardien adverse.

* par le défenseur : franchissement volontaire ou involontaire du défenseur : jet franc à 7 m.